

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril, à 20 heures 30, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire

Nombre de membres en exercice : 18

Date de convocation : 5 avril 2024

Présents : Mesdames et Messieurs, BUCINA Aurélie, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, FAURE Sandrine, FARGES Eliane, GARCIA Christophe, GAYAT de WECKER Louis, HEBRARD Jean Pierre, MEDYNSKA Jean-Louis, PREMEL Quentin, POULY Chantale, VINCENT David

Procurations : ARNAUD David à DAUZAT Christian
ALBISETTI Caroline à PREMEL Quentin
BRESSON Séverine à CHABRIER Michel
LAURENDEAU Patrick à HEBRARD Jean Pierre
PENAY Florence à FARGES Eliane

Absent : MONTESSINOS Rémi

Secrétaire de séance : Christian DAUZAT

Secrétaire administrative : Catherine BRIFFOND

Monsieur le Maire demande d'approuver le procès-verbal du compte rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2024.

VOTE : **Pour** à l'unanimité des présents et représentés.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Taux d'imposition communaux 2024
- 2- Budget commune 2024
- 3- Budget Biens de Sections 2024
- 4- Application de la fongibilité des crédits
- 5- Désignation des membres du Jury d'assises pour l'année 2025
- 6- Questions diverses

Taux d'imposition communaux 2024 :

Après avis du conseiller aux collectivités locales de la Direction des Finances Publiques, il est proposé une augmentation de 2 points soit environ 6% ; sachant que ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2017.

Cette augmentation entraîne une recette de 84 839€ qui permettra de faire face à l'augmentation des dépenses d'énergie (gaz + électricité) et des dépenses courantes plombées par l'inflation.

Il est donc proposé de faire évoluer les taux communaux d'imposition 2024, soit :

- Taxe foncière bâti : 35.31
- Taxe foncière non bâti : 79.47
- Taxe habitation : 12.75

- Budget commune 2024 :

BUDGET UNIQUE 2024 : COMMUNE

Le budget proposé pour l'année 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 211 475.48 € pour la section de fonctionnement et 2 835 200.03 € pour la section investissement.

❖ FONCTIONNEMENT :

→ En dépenses de fonctionnement :

011 Charges à caractère général : elles s'élèvent à 743 791.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

012 : Les charges de personnel : sont proposées à hauteur de 801 760.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

65 : Les autres charges de gestion courante :

Elles s'élèvent à 151 078.00 € dont :

- indemnités des élus : 66 500 €

- contrat d'éducation avec l'OGEC (école Saint Joseph) : 33 000 €

- les subventions : 12 000.00 € seront versés au CCAS et au total 22 100.00 € seront versés aux associations :

CCA	6 300.00 €
FJEP	3 000.00 €
USSB	4 000.00 €
GROUPEMENT FORMATEUR LIMAGNE	400.00 €
TENNIS ET LOISIRS	1 000.00 €
ASS. JEUNES POMPIERS	210.00 €
CHASSE	400.00 €
CHASSE subvention exceptionnelle –destruction nuisibles-	200.00 €
CHASSE subvention exceptionnelle –Opération implantation du faisan-	200.00 €
PECHE	300.00 €
APEL St Joseph	340.00 €
FCPE Ecole Publique	400.00 €
UNC	260.00 €
PREVENTION ROUTIERE	100.00 €
TWIRLING	1 000.00 €
TWIRLING Subvention exceptionnelle Championnat	1 300.00 €
BD EN LIMAGNE	1 100.00 €
LES ARCHERS DE LA LIMAGNE	800.00 €
COMICE AGRICOLE	100.00 €
BOXING CLUB	400.00 €
Maison Familiale Rurale 125 €x 2	250.00 €
Femmes élues du 63	40.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

66 : Charges financières : les intérêts s'élèvent à 41 600.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

67 : Charges exceptionnelles : 2 000.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

68 : Dotation aux amortissement provisions : 850.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

042 : Opérations d'ordre entre sections : Amortissement : 13 408.58 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

014 : Atténuation de produits : 94 553.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

023 : Virement à la section d'investissement : 362 434.90 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

→ **En recettes de fonctionnement :**

L'excédent de l'année 2023 a été reporté pour 295 373.13 €.

70 : Les produits des services sont proposés à 129 000.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

73 : Le produit des impôts et taxes s'élève à 988 054.00 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

74 : Les dotations et participations s'élèvent à 729 412.57 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

75 : Les autres produits de gestion courante : s'élève à 55 523.20 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

76 : Produits financiers : s'élève à 4.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

013 : Le chapitre atténuation de charges concerne le remboursement des absences de personnel 14 108.58 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

❖ **INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'investissement sont constituées d'achats d'équipement ou de travaux réalisés sur la commune, et du remboursement du capital des emprunts.

→ **En dépenses non affectées :**

16 : Le remboursement du capital des emprunts s'élève à 159 600.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

27 : Les créances à l'EPF-SMAF en capital s'élèvent à 69.06 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

204 : Les subventions d'équipements versées : 41 034.00 € SIEG, (et 202 139.12 € de reste à réaliser de 2023)

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

041 : Opération d'ordre : 35 492.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

→ **En recettes non affectées :**

001 : L'excédent d'investissement reporté de 33 297.07 €.

10 : Dotations fonds divers réserves : 292 370.48 €.

- fonds de compensation de la TVA s'élèvent à 50 261.23 €

- taxe d'aménagement s'élève à 44 004.00 €

- Affectation résultat de fonctionnement à 198 105.25 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

13 : Subventions d'investissement : 54 109.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

024 : Produits de cession : 122 000.00 € (vente : terrain Ages et Vie et véhicule)

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

040 : opérations d'ordre entre sections s'élèvent à 13 408.58 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

041 : Opérations patrimoniales : 35 492.00 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

021 : virement de la section de fonctionnement : 362 434.90 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

16 : Emprunts : 935 000 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

• **OPERATIONS :**

OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES
118-Construction restaurant scolaire	1 924 042.60 €	904 599.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
105-voirie urbaine	318 491.36 €	41 746.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
106-matériel de voirie	51 868.30 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
104 –voirie rurale	62 271.00 €	10 914.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		
090 – ESPACE CULTUREL	1 790.00	
VOTE : Pour à l'unanimité		
099-Ecole	1 000.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
091-salle des fêtes	2 760.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
098 – Mairie	8 370. 59 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
101- Espace sportif	26 272.00 €	
VOTE : Pour à l'unanimité		
117 – Tennis		15 000.00 €
VOTE : Pour à l'unanimité		

Les « restes à réaliser » pour les opérations au 31 décembre 2023 s'élèvent à :

Dépenses : 306 646.32 €

Recettes : 75 244.00 €

BUDGET UNIQUE 2024 : BIENS DE SECTIONS " EPINET et PUY-CHANY "

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BU 2024	DEPENSES INVESTISSEMENT	BU 2024
Entretien de voirie	1 304.25	Immobilisations corporelles	1 022.00
Taxes foncières	1 880.00	Résultat reporté	4 221.70
Dotations amortissement	1 022.00		
TOTAL	4 206.25	TOTAL	5 243.70
RECETTES FONCTIONNEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Résultat reporté	706.25	Amortissement	1 022.00
Revenus des immeubles	3 500.00	Excédent fonctionnement capitalisé	4 221.70
TOTAL	4 206.25	TOTAL	5 243.70

VOTE : Pour à l'unanimité des présents

- Application de la fongibilité des crédits :

Conséquence du passage à la nomenclature M57 qui ne prévoit pas de "Dépenses imprévues" et afin de disposer de plus de souplesse budgétaire, celle-ci offre la possibilité de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels (chapitre 012) et dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents et représentés.

- Désignation des membres du Jury d'assises pour l'année 2025 :

Il est procédé au tirage au sort à partir de la liste électorale, sont désignés :

- Mme ARNAUD Angélique, Sylvie
- M. BALA Guy, Daniel, Clément
- Mme BUCINA Aurélie, Sandra
- M. DUSSAP Thierry
- M. FERNANDES Constantino, Faustino
- M. PREMEL Quentin, Bernard

Calendrier :

- Vendredi 12 avril 2024 à 9h00 : visite sécurité SDIS ERP salle des fêtes, mairie, espace culturel
- Vendredi 12 avril 2024 à 15h00 : réunion avec l'architecte du restaurant scolaire
- Lundi 15 avril 2024 à 17h00 : rendez-vous SDIS pour compteur pompiers
- Mardi 16 avril 2024 à 14h : direction des territoires préfecture : travail sur zones inondables
- Mercredi 17 avril 2024 à 17h30 : RLV commission sports
- Samedi 20 avril 2024 à 11h00 : inauguration poste Enedis les Grands Espaces
- Samedi 20 et dimanche 21 avril 2024 : tournoi régional tir à l'arc
- Du mercredi 24 au dimanche 28 avril 2024 : Les Théâtrales
- Jeudi 25 avril 2024 à 10h00 : réunion boisement
- Vendredi 26 avril 2024 à 18h30 : réunion les Haies du Puy-de-Dôme à Ennezat
- Jeudi 2 mai 2024 à 18h30 : réunion Syndicat Rive Droite de la Morge
- Jeudi 2 mai 2024 à 18h30 : RLV commission enfance

- Lundi 6 et mardi 7 mai 2024 : RLV exposition les Olympiades pour les écoles
- Mardi 7 mai 2024 : concert Graine de Sons
- Mercredi 8 mai 2024 à 10h45 : cérémonie commémoration de la Victoire de 1945
- Mardi 14 mai 2024 à 18h30 : conférence des Maires
- Mardi 14 mai 2024 : Banque Alimentaire
- Mardi 16 mai 2024 à 08h30 : Syndicat Mixte Ouvert au Biopôle
- Jeudi 30 mai 2024 à 20h30 : conseil municipal

Fin de séance : 23h20

DÉLIBÉRATIONS

N°ORDRE	N° DELIB	INTITULE
16	17	Taux d'imposition communaux 2024
17	18	Application de la fongibilité des crédits

SAINT-BEAUZIRE – CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2024

NOM PRENOM	SIGNATURE
ALBISETTI Caroline	Procuration à PREMEL Quentin
ARNAUD David	Procuration à DAUZAT Christian
BRESSON Séverine	Procuration à CHABRIER Michel
BUCINA Aurélie	
CHABRIER Michel	
DAUZAT Christian	
FARGES Eliane	
FAURE Sandrine	
GARCIA Christophe	
GAYAT de WECKER Louis	
HEBRARD Jean-Pierre	
LAURENDEAU Patrick	Procuration à HEBRARD Jean-Pierre
MEDYNSKA Jean Louis	
MONTESSINOS Rémi	Absent
PENAY Florence	Procuration à FARGES Eliane
POULY Chantale	
PREMEL Quentin	
VINCENT David	